

La représentativité : un nouveau concept en conservation des ressources forestières



Josiane Bonneau,
M.Sc., GREFI,
Université du Québec
à Montréal



Daniel D. Kneeshaw,
ing.f., Ph.D., GREFI,
Université du Québec
à Montréal

En examinant l'histoire de la conservation au Québec, on se rend compte que la population a généralement mis l'accent sur la protection des éléments considérés beaux ou exceptionnels. Leur motivation vient du désir de maintenir ce qu'ils estiment comme unique ou différent au sein d'un paysage.

La pression du public a entraîné la conscientisation des gestionnaires qui ont répondu par une série de mesures pour établir et conserver principalement les habitats et écosystèmes rares. Par conséquent, ont vu le jour des projets de mise en valeur des vieilles forêts, des espèces menacées ou vedettes, des lieux ayant une vue panoramique. À titre d'exemple, on peut citer les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE).

Il faut toutefois comprendre que le concept de vieille forêt ou de forêt mûre et surannée, tel que largement utilisé actuellement, est dicté par une valeur esthétique bien plus que par un intérêt écologique. Il s'agit d'un mode de conservation précaire, produisant des aires de petite superficie, dont tous les efforts peuvent être facilement éradiqués par une perturbation naturelle. Les zones sous protection de ce type sont éphémères dans le temps. Même si les vieilles forêts demeurent sur pied pendant des années, elles ne seront jamais en perpétuité – il est impossible de les placer sous une cloche de verre pour les prochains siècles.

Une nouvelle ère

Les partenariats de plus en plus nombreux entre les écologistes et les ingénieurs forestiers ont favorisé l'échange d'information ainsi que la mise au point relative à certains sujets. La conservation n'en est pas exclue, bien au contraire.

Avant d'entreprendre tout projet de protection du territoire, une question primordiale doit être posée. Cette démarche se résume à identifier ce que l'on désire conserver. L'interrogation peut sembler simpliste, mais elle est la fondation de tout projet. Elle pourrait être plus concrètement posée sous la forme suivante : qu'est-ce qui est sous la menace, quelle est la ressource qui pourrait être portée à disparaître?

Larry Harris¹ a écrit que poser la bonne question était souvent plus difficile que trouver la bonne réponse. Il avait sans contredit raison. Après plusieurs années de recherche et d'essais, la communauté scientifique tend à croire que s'agit de la question adéquate, celle qui répond le plus efficacement à la problématique forestière actuelle.

La menace

Le contexte de la forêt québécoise est particulier. La grande majorité de nos forêts est publique. Dès lors, la ressource est gérée en totalité selon les principes dictés par le gouvernement. Le paysage est, par conséquent, sous une pression semblable, peu importe la région. L'industrie forestière est un important moteur économique. Il n'est donc pas surprenant de voir l'ampleur de cette exploitation : certains territoires québécois en sont à leur troisième passage de machinerie.

L'état actuel de la forêt (fragmentation, perte d'habitats, baisse de connectivité, absence de forêts vierges) soutient sans contradiction les affirmations précédentes. Partant de cette réalité, la question est donc posée à nouveau : quelle ressource est donc sous la menace? S'agit-il uniquement des îlots de vieilles forêts? Des caribous forestiers? De l'ail des bois? Non. Le spectre de la menace se veut plus large et global.

Est venu le temps de passer à un autre niveau de préoccupation. Misons sur l'intégrité de la forêt afin d'assurer le maintien de tous les processus et composantes. De nombreux éléments de l'environnement forestier font face à un milieu modifié qui peut leur nuire. Nous en connaissons certains, mais combien de menaces nous sont encore inconnues? La mise en place de zones de conservation intégrales peut assurer l'inclusion des éléments connus et inconnus puisque la protection au sein de l'aire vise tout l'écosystème.

Un ajustement d'échelle

La prise de conscience sur le sujet a immédiatement placé une insistance sur une conservation non pas de filtre fin, mais bien de filtre brut. Ce changement implique une coordination avec la méthode de planification. Premièrement, l'échelle à laquelle les projets de conservation sont entrepris n'est plus la même.

Les concepts d'échelle et de filtre s'illustrent bien avec une analogie à des passoires. Imaginez que l'écosystème ou l'aire d'étude soit la substance à tamiser. Le filtre brut est une grande passoire avec de grands trous. Le filtre fin peut, quant à lui, être représenté par une passoire avec de minuscules trous ne laissant passer que les plus petites particules. Ce qui est traité dans le processus de tamisage équivaut aux éléments qui peuvent être captés par le spectre de conservation, c'est ce qui peut passer sous la loupe et être examiné.

TYPE DE FILTRE	EXPLICATION
Filtre brut	<p>Désigne l'approche globale de protection des milieux.</p> <p>Le filtre brut permet de préserver la diversité sur l'ensemble d'un territoire. Son application permet de maintenir dans le temps et l'espace la diversité des écosystèmes qui servent d'habitat pour la majorité des espèces qui vivent sur un territoire donné.</p>
Filtre fin	<p>Les scientifiques ont désigné de « filtre fin » toute action qui permet de traiter des projets se rapportant aux espèces spécifiquement menacées. Regroupe les mesures plus spécifiques qui s'appliqueront à chaque espèce ou population dont la survie n'est pas assurée même à la suite de l'application du filtre brut.</p>

Lorsque le filtre brut est utilisé, il analyse plus d'éléments, car il capte les relations trophiques, les processus naturels, les interactions entre les éléments biotiques et abiotiques. Lorsque apposé, ce sont donc ces éléments qui sont les pierres angulaires des projets de conservation. Une fois ce filtre passé, il est toujours possible de soumettre l'écosystème à un filtre fin afin d'aller capter quelques rares éléments qui nous échappent.

Plaçons-nous maintenant dans un contexte d'utilisation unique de filtre fin. Tous les aspects écosystémiques nous échapperaient alors que ce sont eux qui supportent tout le reste. Adopter cette approche ou encore l'utilisation inverse (filtre fin et brut en second), dans le contexte actuel de pression sur les forêts, serait en soi comme « mettre la charrue devant les boeufs »!

Bien cerner la problématique

La solution est, par conséquent, relativement simple : bien identifier les objectifs et appliquer les mesures leur étant appropriées. Il est opportun de clarifier que la méthode utilisée auparavant n'en est pas une mauvaise ou à proscrire. À elle seule, elle n'est pas la stratégie appropriée pour une conservation à l'échelle de l'aménagement forestier.

Lorsque qu'il y a énonciation d'objectifs purement sociaux, deux stratégies sont généralement préconisées. Une stratégie des aires basée uniquement sur ce qui est exceptionnel ou une stratégie basée sur ce qui procure des perspectives récréotouristiques. Cependant, si la biodiversité est visée, il faut assurer le maintien des habitats et des processus écologiques autant que les composantes rares. Ce genre de maintien passe alors par l'inévitable critère de représentativité.

La représentativité implique une hétérogénéité ainsi qu'une proportionnalité. Les zones protégées doivent être à l'image de la ressource forestière naturelle et non pas imposer un accent uniquement sur des éléments rares.



Les milieux diversifiés sont à prioriser : un amalgame de collines et de vallées, parsemé de différents peuplements est un gage d'hétérogénéité

Une aire de conservation établie selon des critères écologiques englobant la gamme de processus naturels devrait, dans sa foulée, capter les éléments rares et les conditions nécessaires à leur maintien. À titre d'exemple, dans les forêts boréales québécoises, les vieilles forêts étaient communes. Par contre, les peupleraies l'étaient moins. Des mesures particulières pour la protection des espèces qui existent en abondance ou qui profitent de l'aménagement forestier actuel ne sont pas nécessaires. Dans ce contexte, il est possible de se demander s'il serait nécessaire de faire des aménagements exclusifs pour le pissenlit dans les champs. Cette même analogie peut être appliquée à plusieurs espèces fauniques et floristiques des forêts du Québec!

Viser l'excellence

Si le Québec veut se considérer un chef de file au sein des pays possédant beaucoup de forêts, il devient impératif d'être en constante révision et de remettre périodiquement en question notre façon de faire les choses. Il faut non seulement viser un pourcentage de forêts à conserver qui reflète ou excède les normes mondiales, mais aussi se doter d'une stratégie qui assurera le maintien de tous les écosystèmes dans leurs proportions naturelles. Le monde autour de nous n'est pas statique, et notre gestion ne doit pas l'être non plus. 🌱

Lectures intéressantes :

- AMBSQ – WWF-Canada, 2001. Évaluation du potentiel de conservation des terres publiques du Québec méridional et identification des territoires à potentiel élevé.
- HUNTER, M.L., JR., 1990. Wildfires, forest and forestry: principles of managing forest for biological diversity.
- PICKETT, S.T.A. and J.N. THOMPSON, 1978. Patch dynamics and the Design of Nature Reserves.
- NOSS, R., 1995. Maintaining Ecological Integrity in Representative Reserve Networks. WWF-Canada.

1. Harris, Larry D. The Fragmented Forest. The University of Chicago Press, Chicago. 1984. 211 p.